



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DES SPORTS

Communiqué de presse

Paris, 10 janvier 2017

L'Euro 2016, une belle réussite pour l'activité économique et l'emploi en France

De juin à juillet dernier, la France accueillait l'Euro de football. La qualité de son organisation, la ferveur populaire et le parcours sportif de l'équipe de France ont été au rendez-vous.

Parce que les Français attendent légitimement que les dépenses dédiées à un tel événement leur soient profitables, le gouvernement s'était engagé à ce que, pour la première fois en France, une étude évalue de manière indépendante et documentée ses retombées économiques.

Cette étude, réalisée sous l'égide de l'Observatoire de l'Economie du Sport, en lien avec l'INSEE et la Direction générale du Trésor, atteste de l'opportunité de l'accueil de l'Euro 2016 en termes d'activité économique et d'emploi.

Les principaux enseignements de l'étude :

Activité économique :

L'événement a généré 1,22 milliards d'euros d'activité : 596 millions d'euros générés par l'organisation de l'événement, 625,8 millions d'euros grâce au tourisme.

Emplois :

117 150 mois de travail ont été mobilisés sur l'année, soit 9 762 équivalents temps plein.

Tourisme (seuls les spectateurs étrangers sont pris en compte) :

Durant le mois de compétition, la France a accueilli 613 000 spectateurs étrangers uniques. Venus spécifiquement en France pour l'Euro 2016 pour la plupart, ils ont séjourné en moyenne 8 jours dans notre pays et ont dépensé en moyenne 154 € par jour. Un visiteur étranger sur cinq a profité de son séjour pour faire une étape dans une ou plusieurs villes de France.

Fiscalité :

Les recettes fiscales nettes supplémentaires pour l'Etat sont estimées à 75 millions d'euros, dont 70 millions d'euros de recettes de TVA.

Au-delà des résultats tangibles de cette étude, l'organisation de l'Euro 2016 aura assuré le rayonnement de la France et des villes hôtes, sans compter les retombées à moyen et long terme pour des centaines d'entreprises françaises qui ont participé à l'événement.

Michel SAPIN, ministre de l'Economie et des Finances, Myriam EL KHOMRI, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, Patrick KANNER, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, et Thierry BRAILLARD, secrétaire d'Etat aux Sports, se réjouissent que la mobilisation de l'Etat, des collectivités territoriales et de la SAS Euro 2016 ait permis un tel succès de l'événement en matière économique.

Ces résultats sont très encourageants à l'approche d'autres grandes manifestations sportives, comme le Championnat du Monde de Handball, et dans la perspective de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

La France démontre une nouvelle fois sa capacité à organiser dans les meilleures conditions de grands événements sportifs internationaux.

Michel SAPIN déclare : *"Au-delà des aspects symboliques et du rayonnement international qu'apporte l'organisation d'un événement comme l'Euro de football, il était important pour le Gouvernement d'évaluer les retombées économiques d'une telle opération. C'est ce que nous avons fait avec ce rapport commandé à une institution indépendante qui a développé une méthode d'évaluation rigoureuse et travaillé en coordination avec des organismes reconnus comme l'Insee. Les résultats positifs auxquels conclut l'étude nous confortent dans notre ambition de faire de la France un pays organisateur de premier plan pour ce type d'événements. Ils nous encouragent tout particulièrement à poursuivre nos efforts pour accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à Paris."*

Myriam EL KHOMRI déclare : *« Une convention relative à l'emploi, conclue un an avant le début de la compétition, a permis le suivi de 9 000 demandeurs d'emploi par Pôle emploi, dont 7 000 ont été recrutés. Ces résultats positifs nous encouragent à reprendre et à développer ce type de partenariat, qui démontre au-delà du sport et du spectacle, que de tels événements permettent de mettre l'économique au service du social. Nous veillerons à ce que les retombées de ces manifestations profitent tout autant aux entreprises qu'aux salariés en en faisant une occasion pour la formation et l'insertion des demandeurs d'emploi. La France répondra présente comme elle l'a toujours fait, pour répondre aux défis constitués par les grands rendez-vous sportifs à venir, notamment en vue de la candidature de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024... »*

Patrick KANNER déclare : *« Ces bons résultats ne sont pas le fruit du hasard. Nous avons énergiquement participé à la structuration d'une filière de l'économie du sport, dont la vitalité et l'excellence expliquent en partie les retombées positives de l'Euro d'une part, et laissent entrevoir de nouvelles retombées d'autre part. Cette structuration de la filière économie du sport s'accompagne d'un intense travail de diplomatie sportive pour obtenir l'accueil de grands événements sportifs. Nous devons poursuivre ce travail, et cette étude renforcera encore la qualité des candidatures françaises et des savoir-faire présents sur le territoire. »*

Thierry BRAILLARD déclare : *« A l'image de l'Euro 2016, les grands événements sportifs sont un formidable accélérateur économique et territorial. Ils sont un facteur de progrès social et un vecteur d'excellence environnementale. Ainsi, la candidature de Paris 2024 constituera au-delà d'un événement populaire, un héritage fort pour l'ensemble de nos territoires. La France a prouvé qu'elle est une terre d'accueil »*

[Cliquez ici pour télécharger l'étude et la plaquette sur l'impact des retombées économiques de l'Euro 2016](#)

Contacts presse :

Cabinet de Michel SAPIN - sec.mef-presse@cabinets.finances.gouv.fr - 01 53 18 41 13

Cabinet de Myriam EL KHOMRI- secretariat.presse@cab.travail.gouv.fr - 01 49 55 31 02

Cabinet de Patrick KANNER – presse@ville-jeunesse-sports.gouv.fr – 01 49 55 34 67

Cabinet de Thierry BRAILLARD – presse-cabinet@sports.gouv.fr - 01 40 45 99 70